

DÉVELOPPEMENT



Grandir et consolider mon exploitation...



VOTRE PROJET :

Vous avez besoin de terres
pour conforter votre
installation

Vous souhaitez développer
votre exploitation

Vous cherchez à diversifier
vos activités

Vous avez besoin de
restructurer votre parcellaire



Grandir et consolider mon exploitation...

VOTRE DÉMARCHE :

- Contactez la Safer de votre région
- Expliquez votre situation au conseiller foncier de votre secteur
- Renseignez-vous sur les biens en vente et dans quels supports ils sont annoncés
- Posez votre candidature auprès de la Safer si une opportunité se présente

L'ACTION DE LA SAFER :

La Safer :

- achète des biens agricoles ou ruraux mis en vente
- fixe un prix en accord avec le vendeur, le même pour tous les acquéreurs potentiels
- annonce les ventes, recueille les candidatures
- organise des commissions d'acteurs locaux (professionnels agricoles, élus, divers autres...) pour examiner tous les projets des candidats, y compris le vôtre
- en regard des avis de ces commissions, la Safer identifie le ou les candidat(s) dont le projet s'inscrit le mieux dans le tissu local et dans le projet agricole du territoire, et lui revend le bien
- n'est pas qu'un intermédiaire : elle aménage, restructure, rationalise les propriétés, propose des échanges

VOS BÉNÉFICES :

Un conseiller Safer vous aide à trouver le ou les bien(s), terres ou bâtiments, évalués à leur juste valeur, pour poursuivre le développement de votre exploitation, trouve des solutions adaptées (achat ou location), vous accompagne jusqu'à la réalisation du projet et vous apporte une sécurité juridique.

La Safer : observateur et opérateur du foncier rural et périurbain, à travers la réalisation de projets privés ou publics, répond à des missions d'intérêt général, confiées par le législateur, pour :

- dynamiser, préserver l'agriculture, la forêt
- accompagner le développement économique et social des territoires
- protéger l'environnement, les ressources naturelles, les paysages
- assurer la transparence des marchés ruraux et périurbains, leur régulation et observer les tendances...

Contactez votre Safer :
coordonnées sur www.safer.fr

Offres de biens à vendre :
www.proprietes-rurales.com

